

Les matinales de

Madame, Monsieur,

Au cours des derniers mois, la CNIL et le Conseil d'Etat ont publié différentes décisions qui ont un impact certain pour toutes les entreprises qui traitent des données à caractère personnel. Ces décisions sont riches d'enseignements, et nous vous proposons donc d'échanger autour de leurs conséquences, leurs impacts, ainsi que sur les bonnes pratiques à adopter.

En effet, les décisions rendues en matière de **prospection commerciale**, ainsi qu'en matière de vote électronique, sont venues sanctionner des pratiques relativement courantes à l'heure actuelle.

Par ailleurs, la CNIL considère qu'un nombre croissant de traitements constituent des **listes d'exclusion** (impayés, fraudes, contentieux), soumises à son autorisation préalable, et dans ce cadre elle n'hésite plus à refuser d'autoriser leur mise en œuvre lorsqu'elle les considère illégitimes. Le Conseil d'Etat vient de valider sa position concernant un traitement portant sur des infractions.

Nous vous attendons donc le mardi 7 juillet prochain, au cabinet PDGB (174, avenue Victor Hugo, 75116 Paris) pour discuter de ces différentes actualités.

Le nombre de places étant limité, nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer par retour de mail, au plus tard le 30 juin, si vous envisagez d'être présent.

Programme :



Hélène Lebon
Associé PDGB



Sandra Tubert
Avocat PDGB

8h45 : Accueil des participants

9h00 : Opérations de prospection commerciale : analyse des dernières sanctions prononcées par la CNIL et des récentes décisions du Conseil d'Etat (Hélène Lebon – Sandra Tubert – PDGB)

9h30 : Echanges et questions

9h40 : Mise en place de listes d'exclusion et traitement de données relatives à des infractions : analyse de la dernière décision du Conseil d'Etat (Hélène Lebon – PDGB)

10h10 : Echanges et questions

10h20 : La prise en compte des risques de sanctions en recourant à des prestataires : analyse des décisions de la CNIL et du Conseil d'Etat prononçant des sanctions à l'encontre d'entreprises pour des manquements à la loi Informatique et Libertés commis par leurs sous-traitants (Hélène Lebon – Sandra Tubert – PDGB)

10h45 : Echanges et questions